

Communiqué de presse

Information réglementée
3 août 2017 – 08:30

Le paiement de l'acompte sur dividende aura lieu le 29 août

Comme annoncé, le 31 juillet dernier, le Conseil d'Administration a approuvé le paiement d'un acompte sur dividende brut de € 0,65 par action (ISIN BE0003884047) - soit la moitié du dividende payé au titre de l'exercice 2016. Ceci correspond à un dividende net de précompte mobilier de € 0,455.

L'acompte sur dividende sera payé à partir du mardi 29 août 2017.

L'action sera cotée ex-coupon à partir du vendredi 25 août 2017. La date d'enregistrement est le lundi 28 août 2017.

Le System Paying Agent retenu pour le paiement de l'acompte sur dividende 2017 est :

KBC Bank
Avenue du Port, 2
1080 Bruxelles

De plus amples informations sont disponibles sur

<http://www.umincore.com/fr/investisseurs/information-sur-les-actions/information-sur-le-dividende/>

Pour tout complément d'information

Investor Relations

Evelien Goovaerts	+32 2 227 78 38	evelien.goovaerts@umincore.com
Eva Behaeghe	+32 2 227 70 68	eva.behaeghe@umincore.com